



EUROPE 1

EUROPE MIDI – Le 19/10/2008 – 12:11:00 – Extrait

**PIERRE DE VILNO**

Bonjour Alain LE CANU.

**ALAIN LE CANU, CFE CGC**

Bonjour.

**PIERRE DE VILNO**

Vous êtes en charge de l'emploi pour la CFE CGC, qu'est-ce que vous pensez de la proposition du ministre ?

**ALAIN LE CANU**

On est un peu habitué à ses déclarations hebdomadaires, tous les dimanches, il nous sort quelque chose, la semaine dernière c'était sur le travail dominical.

**PIERRE DE VILNO**

Donc c'est insignifiant ?

**ALAIN LE CANU**

Ce n'est pas insignifiant, je pense que c'est une réflexion que l'on peut avoir, moi ce que je dirais en premier, c'est qu'il faudrait déjà être sûr que les salariés concernés à partir de 60 ans ne retournent pas au chômage. Ce que je ne sais pas, je ne suis pas sûr aujourd'hui. Deuxièmement on part de plus en plus tard en retraite, c'est-à-dire que l'allongement de la cotisation augmente régulièrement, beaucoup sortent de plus en plus tardivement ou entrent de plus en plus tardivement sur la marché du travail, donc il faut tenir compte de ça. Alors c'est vrai, c'est une piste, qu'on peut voir ensemble, il faudrait déjà voir quel est l'impact sur le régime d'assurance chômage et qu'à ce moment là...

**PIERRE DE VILNO**

Parce que là ça va changer quand même la donne de l'assurance chômage, ça change tout là ?

**ALAIN LE CANU**

Ca ne change pas tout, moi ce que je note aussi dans ses réflexions, c'est qu'il parle bien de 4 % et de 2 et quelques pour les salariés, donc déjà il a pris acte qu'on ne baisserait pas les cotations. Quand après si on est sûr que cette personne là, je pense que c'est une piste, on est sûr qu'elle ne risque pas de retourner au chômage après, si on est sûr qu'elle a les annuités nécessaires pour avoir sa retraite à taux plein, je suis prêt à engager une réflexion sur le sujet, à condition c'est que ses cotisations soient bien après reversées en ce qui le concerne, à titre individuel, sur sa retraite complémentaire et en pesant néanmoins l'impact que cela aura sur le régime d'assurance chômage.

**PIERRE DE VILNO**

Beaucoup de conditionnels dans votre propos, mais vous réfléchiront à cette proposition.

**ALAIN LE CANU**

Je pense qu'on ne peut pas ne pas y réfléchir, il y a quand même une piste qui est ouverte, on l'avait déjà, si vous voulez on avait déjà essayé de

réfléchir suite à la disparition de la dispense de la recherche d'emploi, des différents paramètres, ce que je vous disais tout à l'heure, ce qu'on pouvait éventuellement envisager. Nous sommes tous aujourd'hui à une époque où nous demandons à l'assurance chômage des chiffrages sur les impacts des différentes propositions que nous allons faire, celle-ci en fait partie.

***PIERRE DE VILNO***

Celle-ci en fait partie et vous y réfléchirez. Merci beaucoup Alain LE CANU d'avoir été avec nous. Je rappelle que vous êtes en charge de l'emploi pour la CFE CGC. 12 :13 :12. FIN&